



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan quantitatif et quantitatif des formations en apprentissage

Question écrite n° 45417

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les enjeux quantitatifs mais aussi qualitatifs des formations en apprentissage. Le développement de l'apprentissage constitue un enjeu primordial pour l'économie et un vecteur essentiel de la transmission des savoir-faire. Grâce à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et au travail mené par le Gouvernement, l'apprentissage retrouve toute sa place dans la société au service des jeunes, des familles mais aussi des entreprises et du pays. La majorité présidentielle a pris ses responsabilités en rendant l'apprentissage plus attractif pour les entreprises et les jeunes et en facilitant les conditions d'encadrement. L'apprentissage a été rendu plus attractif notamment avec : la création d'une prime pour les entreprises de 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans et de 8 000 euros pour un apprenti majeur, une aide financière de 500 euros pour les apprentis de plus de 18 ans, afin de financer le permis de conduire, la limite d'âge repoussée permettant à un jeune de bénéficier d'un apprentissage jusqu'à 30 ans, l'augmentation des investissements pour le développement de campus des métiers et des qualifications et la création des prépas apprentissage, pour préparer les jeunes dans l'entrée à l'apprentissage. Le nombre d'apprentis est passé de moins de 300 000 par an à un niveau record de 525 000 en 2020 puis 720 000 en 2021. Il souhaite avoir des précisions sur les certificats de qualité de formation et s'ils ont fait l'objet de suivi et de vérification car il est très important que les dimensions quantitatives et qualitatives soient en même temps au rendez-vous et que les objectifs sur les deux aspects soient garantis et protégés, pour rassurer l'ensemble des acteurs.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45417

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2926

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)